

Conformité contractuelle- Janvier 2017-Rapport de cycles d'audit des registres de nouveaux gTLD

<https://www.icann.org/resources/pages/compliance-reports-2017>

Conformité contractuelle
Aout 2017



TABLE DES MATIERES

1	CONTEXTE	3
2	RESUME ANALYTIQUE	3
3	PORTEE DU PROGRAMME D'AUDIT	4
4	APPROCHE DES TESTS DU PROGRAMME D'AUDIT	5
5	STATISTIQUES PRINCIPALES DU PROGRAMME D'AUDIT	6
6	RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DU PROGRAMME D'AUDIT	8
	Annexe – Les gTLD sélectionnés pour le quatrième cycle du programme d'audit du nouveau contrat de registre des gTLD	9

1 Contexte

Le département de l'ICANN chargé de la conformité contractuelle a pour mission de veiller à ce que toutes les parties contractantes respectent leurs accords et les politiques de consensus applicables. L'ICANN s'efforce de parvenir à cet objectif par le biais de mesures de prévention, d'application et d'éducation.

Objectif du programme d'audit :

permettre à l'ICANN d'identifier, informer, gérer et aider à remédier toute déficience constatée au niveau des parties contractantes. Les déficiences identifiées concernent des dispositions et/ou obligations spécifiques prévues dans le contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement et contrat de registre des nouveaux gTLD (Contrat de registre) Les politiques de consensus de l'ICANN sont intégrées, selon les cas, dans ces contrats. Elles garantissent que des contrôles appropriés existent pour diminuer les risques de déficiences concernant le contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement et le contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement¹

2 Résumé analytique

Le 9 janvier 2017, l'ICANN a lancé un cycle d'audits pour vérifier et valider la conformité des opérateurs de registre de nouveaux gTLD choisis avec les dispositions du contrat de registre et des politiques temporaires et de consensus de l'ICANN. Ce rapport constitue les résultats de l'audit qui a eu lieu de janvier 2017 à juillet 2017.

Le cycle d'audit a été mené en testant les données et en examinant les documents, les sites Web des registres, les échanges entre les registres choisis représentant différents TLD, leurs dépositaires de données et leurs bureaux d'enregistrement respectifs, et le département de l'ICANN chargé de la conformité contractuelle.

Vingt et un registres ont été sélectionnés pour ce cycle d'audit. La sélection a été fondée sur les critères suivants. Registres :

- ⦿ qui n'ont pas déjà fait l'objet d'un audit
- ⦿ qui sont desservis par des fournisseurs de services back-end
- ⦿ avec des gTLD soumis aux sauvegardes de catégorie 1 (<https://newqtlds.icann.org/en/applicants/gac-advice/cat1-safeguards>)

Pendant la phase d'audit, l'ICANN a examiné plus de 950 documents recueillis en trois (3) langues différentes et reçus de neuf pays. Les 21 registres ont reçu des rapports d'audit avec des conclusions initiales.

Pendant l'étape de remédiation, tous les registres ont collaboré avec l'équipe chargée de la conformité contractuelle de l'ICANN pour remédier aux conclusions de l'audit.

L'ICANN a émis un rapport d'audit final aux 21 registres le 8 août 2017.

Quatorze registres ont répondu (soit en apportant des informations supplémentaires ou par une étape de remédiation) à l'ensemble des conclusions de l'audit. Les sept registres restants ont

¹ Cette mise à jour n'est fournie qu'à titre informatif. Veuillez ne pas agir sur la foi des informations contenues dans cette mise à jour pour tirer des conclusions ou prendre des décisions commerciales.

reçu des rapports avec les conclusions de l'audit qui sont toujours en phase de remédiation afin d'être conformes aux contrats de registre. Ces registres seront testés de nouveau au cours de cycles d'audit futurs pour vérifier l'efficacité des mesures de remédiation.

3 Portée du programme d'audit

Le programme d'audit se déroule selon des cycles récurrents. Tout opérateur de registre de nouveaux gTLD peut potentiellement être choisi pour chaque cycle d'audit.

Afin de renforcer la transparence du programme d'audit, l'ICANN a organisé des séances d'informations. En outre, le plan de l'audit, sa portée, ses notifications, ainsi que le plan d'atténuation des risques, sont publiés sur la page d'audit de la conformité contractuelle de l'ICANN, disponible sur :

<http://www.icann.org/en/resources/compliance/audits>

CALENDRIER

Le programme d'audit comprend six phases avec des dates clés et des livrables spécifiques :

1. **Phase de notification pré-audit** – ² Publier une annonce générale d'audit afin de notifier les parties contractantes deux semaines avant la date de début de l'audit.
2. **Phase de demande d'informations (RFI)** – Émettre une notification d'audit aux parties contractantes sélectionnées. Un courriel est également envoyé à ceux qui ne sont pas sélectionnés pour les informer qu'ils ne font pas partie du cycle d'audit en cours.
3. **Phase d'audit** – Examiner les réponses et, le cas échéant, tester et valider
4. **Phase du rapport initial** – Livrer les rapports d'audit initiaux confidentiels contenant les conclusions initiales aux parties sélectionnées.
5. **Phase de remédiation** – Collaborer avec les parties contractantes sélectionnées pour remédier aux résultats initiaux découverts durant la phase d'audit.
6. **Phase de rapport final** - Émettre des rapports d'audit finaux confidentiels aux parties contractantes sélectionnées. Le rapport d'audit consolidé est émis et publié sur : <https://www.icann.org/resources/pages/compliance-reports-2017>.

Le tableau suivant résume les étapes du programme d'audit et présente les dates de ce cycle d'audit :

Dates clé du programme d'audit							
Notification avant l'audit	Phase de demande d'informations (RFI)			Phase d'audit	Phase du rapport initial	Phase de remédiation	Phase du Rapport final
Envoyé à tous les registres	Envoyé à toutes les parties sélectionnées	Envoyés aux parties non recevables ou partiellement recevables	Envoyés aux parties non recevables ou partiellement recevables	Les documents et réponses sont examinés	Rapports d'audit individuels confidentiels avec des conclusions initiales notées qui sont	Les parties sélectionnées répondent aux conclusions notées dans les rapports d'audit	Rapports d'audit individuels confidentiels envoyés aux parties sélectionnées

² L'annonce d'audit générale n'est plus valide après le 1^{er} août 2017. L'ICANN envoie des notifications d'audit aux parties contractantes choisies pour un cycle d'audit.

					envoyés aux parties sélectionnées		Le rapport d'audit consolidé est émis et publié
	1er avis	2e avis	3e avis	Début/Fin	Date d'émission	Début/Fin	
09 jan. 2017	23 jan. 2017	13 févr 2017	20 févr 2017	27 février – 23 mai 2017	24 mai 2017	24 mai - 31 juillet 2017	08 août 2017

4 Approche des tests du programme d'audit

Le tableau ci-dessous résume les articles et extensions du contrat de registre dont la conformité a été vérifiée.

Domaines d'examen	Description
Article 1.3 (a) ii	Représentations et garanties
Article 2.2	Conformité avec les politiques de consensus et les politiques provisoires
Article 2.3	Dépôt de données (spécification 2)
Article 2.4	Rapports mensuels (spécification 3)
Article 2.5	Publication des données d'enregistrement du WHOIS (spécification 4)
Article 2.6	Noms réservés (spécification 5)
Article 2.7	Interopérabilité et continuité des registres (spécification 6)
Article 2.8	Protection des droits légaux des tiers (spécification 7).
Article 2.14	Code de déontologie des registres (spécification 9, sections B et D)
Article 2.17	Autres engagements d'intérêt public (spécification 11)
Article 2.19	Obligations de l'opérateur de registre des TLD communautaires envers la communauté du TLD (spécification 12)
Spécification 13	TLD de marque
Catégorie 1	Sauvegardes TLD de catégorie 1

Note : Un 'domaine de test' est un article ou une extension (p.ex., sauvegardes TLD de catégorie 1) du contrat de registre qui se compose de plusieurs exigences et de phases d'examen. Par conséquent, un registre peut se voir remettre plusieurs constatations pour un seul 'Domaine de test'.

Chaque partie sélectionnée a reçu un rapport d'audit individuel confidentiel présentant les conclusions initiales identifiées au cours de l'audit, ainsi qu'un premier avis qui lui demande de participer au processus de remédiation, conformément à la procédure 15-5-5.

(<http://www.icann.org/en/resources/compliance/approach-processes/overall-19jun13-en.pdf>).

Le tableau suivant résume la participation des registres à ce cycle d'audit.

Registres sélectionnés pour l'audit	21
Registres ayant répondu aux conclusions de l'audit	14
Registres actuellement dans la phase de mise en œuvre des remédiations des conclusions de l'audit	7

REPRESENTATION COMMUNAUTAIRE

Les 21 registres sélectionnés pour ce cycle d'audit représentaient neuf (9) pays et ont fourni des documents en trois (3) langues :

Pays

- ⊙ Chine
- ⊙ Irlande
- ⊙ Japon
- ⊙ Nouvelle-Zélande
- ⊙ Taïwan
- ⊙ Thaïlande
- ⊙ Émirats arabes unis
- ⊙ Royaume-Uni
- ⊙ États-Unis

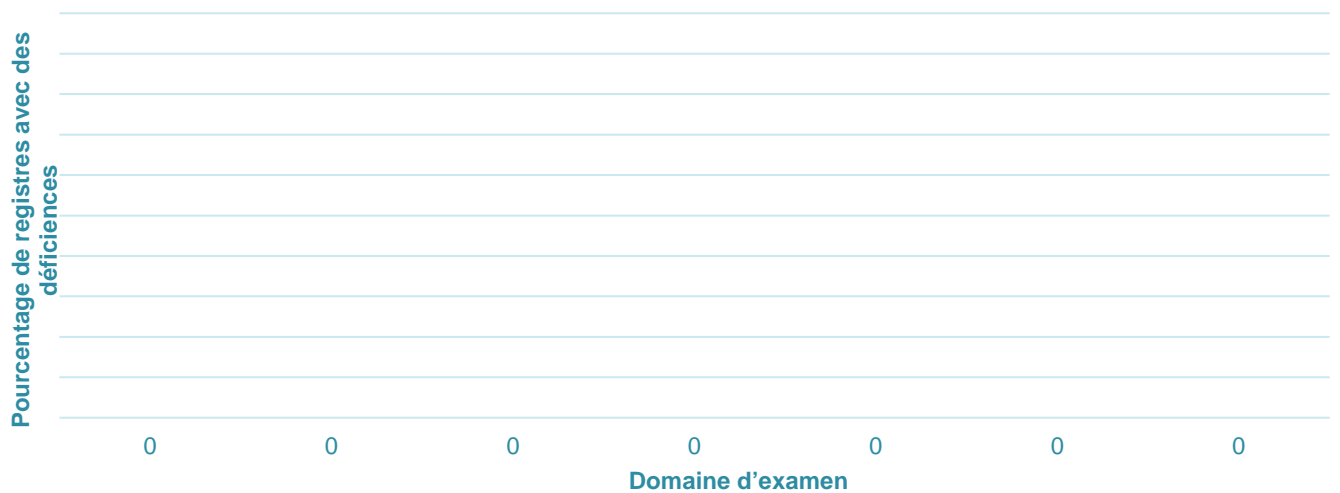
Langues

- ⊙ Chinois
- ⊙ Anglais
- ⊙ Japonais

5 Statistiques principales du programme d'audit

Lors de la phase d'audit, les dispositions du nouveau contrat de registre ont été vérifiées par le biais des réponses, des documents reçus et des sites Web des registres sélectionnés. Le graphique ci-dessous représente les domaines d'examen ayant le plus de déficiences.

Domaines d'examen avec des déficiences notées



Principaux problèmes signalés durant l'audit et analyse d'impact

Domaine d'examen/spécification	Déficiences identifiées	Risque/impact potentiel
Spécification 4	Lien vers l'information/la politique du WHOIS de l'ICANN manquant sur le site Web du registre	Le public et les clients potentiels pourraient ne pas connaître l'utilisation et l'importance d'avoir des informations WHOIS précises
Spécification 7	Langue requise manquante dans le contrat de registre-bureau d'enregistrement	Une langue requise qui manque aux contrats registre-bureau d'enregistrement, concernant en particulier le système uniforme de suspension rapide (URS) et les conséquences de l'utilisation d'un site Web à des activités interdites ou illégales, expose la communauté à des poursuites judiciaires pour ne pas avoir communiqué correctement cette formule
Spécification 6	Lien manquant du site Web du registre vers la déclaration de pratiques DNSSEC (DPS) des extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC)	La publication des DPS est un aspect important de l'information du public et des clients potentiels et leur sensibilisation aux renseignements essentiels concernant les opérations du registre
Spécification 2	Fichiers de dépôt de données (DE) et d'accès aux données d'enregistrement en masse (BRDA) ; il manque des domaines obligatoires dans les fichiers DE et BRDA	Le traitement et le dépôt correct des données d'enregistrement sont requis pour la restauration des données et pour la protection des consommateurs

Domaine d'examen/spécification	Déficiences identifiées	Risque/impact potentiel
Spécification 3	Problèmes quant aux rapports mensuels, nombre de domaines trop/trop peu évoqués	Le signalement mensuel inexact du nombre de domaines pourrait entraîner le signalement inexact du nombre de domaines au public ainsi que le paiement des frais insuffisants ou excessifs pour les domaines
Spécification 11	Les dispositions requises n'ont pas été trouvées dans le contrat entre opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement Les analyses techniques ne sont pas menées régulièrement	La distribution de programmes malveillants, l'exploitation abusive de réseaux zombies, l'hameçonnage, l'atteinte aux droits d'auteur ou à une marque déposée, des pratiques frauduleuses ou nuisibles, les contrefaçons ou autres activités contraires aux lois applicables entraînent des risques pour le public. De plus, des menaces de sécurité non identifiées ou non contrôlées créent des risques pour le public.
Spécification 5	Des noms qui devaient être réservés ont été enregistrés	Violation des droits de domaines des tiers indiqués en spécification 5

6 Recommandations principales du programme d'audit

- a. Phase de RFI
 - Les registres sont encouragés à communiquer les questions concernant la documentation acceptable ou les processus / procédures uniques pour que l'ICANN évite tout retard dans le processus d'audit.
 - Les registres devraient répondre en faisant référence à des documents supplémentaires.
 - Lorsqu'ils communiquent avec l'ICANN, les registres devraient envoyer leurs courriels avec « avis de réception » pour s'assurer qu'ils sont bien reçus par l'ICANN.
 - Dans leurs réponses aux demandes d'informations, les registres devraient fournir des détails sur les documents qui pourraient ne pas être disponibles et apporter des preuves appuyant ces explications.
- b. Étape d'audit
 - Les registres devraient examiner leur rapport d'audit immédiatement après réception et demander des précisions s'ils ne comprennent pas certains résultats.
- c. Étape de remédiation
 - Les registres devront répondre au 1^{er} avis de la phase de remédiation avec au moins des informations et/ou de la documentation partiels correspondant aux conclusions notées dans leur rapport d'audit.
 - Si une conclusion est validée et ne peut être remédiée selon la procédure 15-5-5, les registres doivent fournir à l'ICANN un plan d'action spécifique qui explique pourquoi

la conclusion ne peut être remédiée dans le temps imparti. Le registre doit donner les étapes prévues pour corriger la conclusion et le temps estimé.

Annexe – Les gTLD sélectionnés pour le quatrième cycle du programme d’audit du nouveau contrat de registre des gTLD

Chaine déléguée (gTLD)		
Army	Bet	Dubai
Family	Feedback	Insurance
Jprs	Kiwi	Moi
Party	Scb	Shopping
Sina	Sucks	Surgery
Top	University	Wtf
Xn—mxtq1m (政府)	Xn—vuq861b (信息)	Xxx

